

Pays du Boischaud Nord

Pratique

Correspondants

Gilles Groussin - Le Grand Genêt - 36600 Valençay.

Téléphone 02 54 05 10 50

Courriel : gilles.groussin@orange.fr

Serge Gueudry - 6 route de Selles - 36210 Chabris

Courriel : serge.gueudry@orange.fr

VALENCAY

Mairie

4 rue de Talleyrand. Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Téléphone 08 99 78 85 45.

Office de tourisme

2 avenue de la Résistance. Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 h.

Téléphone 02 54 00 04 42. Site : www.valencay-tourisme.fr

Médiathèque

8 rue de Talleyrand. Mardi de 9 h à 12 h, mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, jeudi de 15 h à 18 h, vendredi de 15 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Téléphone 02 54 00 14 38.

BUZANÇAIS

Mairie

10, avenue de la République.

Le lundi de 14 h 30 à 17 h 30, le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, du mercredi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

Téléphone 02 54 84 19 33. Courriel : mairie.buzancais@buzancais.fr

● A NOTER

CHABRIS

Conférence « Chanter le crime en Berry »



Vendredi 27 octobre à 18 h à la Villa Stivalis, se tiendra la conférence chantée par J.F. « Maxou » Heintzen « Chanter le crime en Berry, canards sanglants et plaintes tragiques au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle ». Participation : 2 euros. A l'issue, sera offert le verre de l'amitié. Renseignements au 02 54 40 14 62.

LUÇAY-LE-MÂLE

Un pont aux noms de Mis et Thiennot



Les élus et les membres du Comité de soutien Mis et Thiennot pendant l'inauguration.

Samedi 21 octobre le maire de Luçay-le-Mâle Bruno Taillandier et les élus des 23 autres communes, de l'Indre et du Cher, défendant la cause de Mis et Thiennot, ont assisté à l'inauguration d'un nouveau lieu portant désormais leur nom.

En proposant au conseil municipal d'attribuer le nom de Mis et Thiennot au Pont du Grand-Moulin, récemment refait, les élus s'inscrivent dans la liste des maires qui luttent pour la cause de Mis et de Thiennot « pour crier haut et fort que Raymond Mis et Gabriel Thiennot sont innocents du crime pour lequel ils ont été condamnés » a déclaré Christian Pineau, membre administrateur du Comité de soutien Mis et Thiennot, qui poursuit : « aujourd'hui, à Luçay-Le-Mâle, village où je suis né, vous comprenez pourquoi cet acte militant d'attribuer le nom de Mis et Thiennot au pont sur le Modon me touche sincèrement. L'émotion est palpable... et... Un pont, quel beau symbole ! Merci à tous les élus, vous faites de Luçay la 24^e commune à soutenir la cause de Mis et de Thiennot, l'honneur de la lutte contre l'inhumaine et insupportable injustice. »

Mis et Thiennot et le crime de Saint-Michel-en-Brenne

Il y a 71 ans, en plein cœur de la Brenne, huit chasseurs se connaissant à peine traquent le rare gibier dans la froidure de l'hiver. Le jour même, Louis Boistard, le garde-chasse d'un immense domaine, est assassiné. Rapidement, les huit jeunes gens se retrouvent soupçonnés, de ce qui est resté dans les mémoires comme « Le crime de Saint-Michel-en-Brenne ». Emmenés par les gendarmes à la mairie de Mézières-en-Brenne, ils subissent alors des interrogatoires musclés pendant huit jours et huit nuits. Les coups pleuvent de partout, assésés par le commissaire de police et ses adjoints, venus de Limoges, qui pratiquent des manières de temps de guerre. Les aveux, préparés à l'avance, sont ainsi obtenus sous la torture, chacun finissant par les signer. Conduits à la prison de Châteauroux, ils arrivent si mal en point que les gardiens appellent aussitôt le médecin, qui constate l'état lamentable des hommes : hématomes nombreux, dents cassées, oreilles décollées, côtes enfoncées, poumon perforé, phalanges éclatées, testicule écrasé... Le bilan est très lourd ! Trois procès en Cour d'assises condamnent Raymond Mis et Gabriel Thiennot successivement à 15 ans de prison en 1947, 20 ans en 1948 et de nouveau 15 ans en 1950. Leurs compagnons d'infortune, André Chichery, Émile Thibault, Gervais Thibault, Stanislas Mis, Bernard Chauvet et Jean Blanchet, sont quant à eux condamnés en correctionnelle à 18 ou 24 mois d'emprisonnement pour complicité. Mais vous savez tous ici qu'ils sont innocents ! Et vous entendez le faire savoir pour obtenir de la Justice qu'elle reconnaisse ses erreurs et rende aux malheureux, aujourd'hui disparus sans avoir été réhabilités, leurs droits et leur honneur. 7 ans, 6 mois et 14 jours : c'est le temps passé en prison pour Raymond et Gaby. Avant que René Coty, le Président de la République, ne les gracie. La révolte d'un homme contre cette injustice relance en 1980 l'affaire Mis et Thiennot. Il s'agit de Léandre Boizeau qui, s'appuyant sur les minutes du procès qu'il a pu consulter, publie un livre choc, qui fera référence, intitulé « Ils sont innocents ». Un Comité de soutien se crée, qui mène le combat, apportant de nombreux faits nouveaux susceptibles d'amener à la Révision des Procès. Une loi Mis et Thiennot est votée à cet effet en 1989. Rien n'y fait : la Haute Cour de Justice s'enferme dans son déni. Balayant d'un coup de main l'évidence même, ne respectant pas plus la Convention internationale contre la torture que la France a signée en 1984 à New-York. Six requêtes plus tard, l'amendement de la loi, porté par nos élus, n'a pas été voté ! Cela stipule que « des aveux obtenus sous la torture sont nuls et non avenue. » Ce qui entraîne de fait l'annulation des condamnations.

Cinéma

Ciné Off à Buzançais

Les Grands Esprits 1 h 46 - De Olivier Ayache-Vidal avec Denis Podalydès, Léa Drucker, Zineb Triki. Aujourd'hui 20 h 30.

Kiss & Cry 1 h 18 - De Lila Pinell, Chloé Mahieu avec Sarah Bramms, Dinara Droukarova, Xavier Dias. Aujourd'hui 18 h.

Les P'tits explorateurs 49 min - De Mercedes Marro, Sylwia Szkiladz et Aline Quertain. Aujourd'hui 15 h.

avec Taron Egerton, Colin Firth 2 h 21. Aujourd'hui 18 h.

Lego Ninjago le film - Film d'animation de Charlie Bean, Paul Fisher, Bob Logan 1 h 41. Aujourd'hui 14 h 30.

L'École buissonnière - De Nicolas Vanier avec François Cluzet, Jean Scandel 17 h 15. Aujourd'hui 14 h 30, 20 h 45.

Le Sens de la fête - D'Eric Toledano, Olivier Nakache, avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Paul Rouve 1 h 57. Aujourd'hui 18 h.

Knock 1 h 53 - De Lorraine Levy avec Omar Sy, Alex Lutz, Ana Girardot. Aujourd'hui 14 h 30, 20 h 45.

Les Nouvelles Aventures de Cendrillon 1 h 30 - De Lionel Steketeer avec Marilou Berry, Josiane Balasko, Arnaud Ducret. Aujourd'hui 18 h, 20 h 45.

Le Palace à Romorantin (41)

Kingsman le Cercle d'or - De Matthew Vaughn,